

Steve CHAILLOUX
Représentant à l'Assemblée
de la Polynésie française



Tematai LE GAYIC
Président du groupe
A FANO TIÀ à l'APF

Pape'ete, le 1^{er} septembre 2026

Objet : Démission du groupe A FANO TIÀ de l'APF

Monsieur le Président, *Chu Tematai*

Par le présent courrier, je souhaite vous informer de ma décision de démissionner du groupe politique A FANO TIÀ de l'Assemblée de la Polynésie française (APF).

En effet, les événements internes qui se sont succédé au sein d'A FANO TIÀ depuis la scission avec le Tāvini Huiraaatira, ayant conduit à la création de ce qui est devenu le parti politique A FANO TIÀ, aujourd'hui présidé par M. Moetai BROTHERTON, m'ont amené à reconsidérer profondément mon engagement politique à vos côtés.

Au cours du mois de juin dernier, lorsque le Président Metua Oscar Manutahi TEMARU a solennellement lancé un appel à la réconciliation entre son fils aîné, M. Antony GEROS, et son fils cadet, M. Moetai BROTHERTON, président de votre parti politique, les élus d'A FANO TIÀ de l'Assemblée de la Polynésie française, dont je faisais partie, avaient exprimé leur ouverture à l'idée de rencontrer le Président Metua et d'échanger avec lui. Considérant qu'une éventuelle réconciliation concernait avant tout, au premier chef, le Président de la Polynésie française et le Président de l'Assemblée de la Polynésie française, nous avons choisi de laisser ce processus suivre son cours.

Force est toutefois de constater que cette tentative de réconciliation a finalement échoué. Selon les déclarations de M. Moetai BROTHERTON, la responsabilité de cet échec incomberait, une fois encore, entièrement et exclusivement à M. Antony GEROS, sans que le président de votre parti ne semble jamais envisager la moindre part de responsabilité personnelle dans cet échec. La réalité est pourtant, à mes yeux, beaucoup plus nuancée.

C'est pourquoi j'ai décidé, à mon humble niveau, de répondre favorablement à l'appel à la réconciliation lancé par le Président Metua Oscar Manutahi TEMARU !

S'agissant à présent de la création du parti politique A FANO TIÀ, M. Moetai BROTHERTON nous avait annoncé que la rédaction des statuts du parti serait confiée

à un groupe de travail réunissant des techniciens ainsi que les élus de l'Assemblée de la Polynésie française, afin que ceux-ci soient élaborés de manière collégiale. Or, comme vous le savez, ce groupe de travail n'a jamais vu le jour. Les statuts ont finalement été rédigés par un groupe restreint de personnes, sans que l'ensemble des élus soit associé à leur élaboration.

À titre personnel, je n'ai pas contesté cette manière de procéder. La confiance que j'accordais alors au président de votre parti était telle que je tenais pour acquis que les engagements indépendantistes qui nous avaient été présentés seraient respectés et que les statuts traduiraient fidèlement les valeurs ainsi que l'identité politique indépendantiste qui nous avaient été annoncées.

Lors de l'Assemblée générale constitutive du 20 juin dernier, puis quelques jours plus tard à l'occasion de la signature d'une nouvelle version des statuts composée de vingt-quatre pages, ces signatures sont intervenues dans un contexte particulièrement expéditif. Alors même que nous participions aux débats au sein de l'hémicycle de l'Assemblée de la Polynésie française, nous étions appelés, l'un après l'autre, à quitter la séance afin d'apposer notre signature. Compte tenu des engagements qui nous avaient été présentés en amont et de la confiance que j'accordais alors à la direction du parti, j'ai légitimement considéré que ces statuts reflétaient fidèlement le projet politique indépendantiste qui nous avait été présenté. Je n'avais alors aucune raison objective de penser qu'ils puissent s'en écarter de manière aussi substantielle.

Or, malgré plusieurs demandes et relances adressées à la Secrétaire générale d'A FANO TIÀ, les élus du groupe n'ont pu obtenir communication de cette nouvelle version qu'après plus de trois semaines d'attente. C'est à la lecture de ce document que j'ai découvert, avec une profonde surprise, que l'ossature idéologique d'A FANO TIÀ, telle qu'elle ressort de ses statuts, s'articule autour des seules souverainetés économique, alimentaire et énergétique. À aucun moment **la souveraineté politique** ni **le droit à l'autodétermination** du peuple *mā'ohi* ne sont érigés en fondements idéologiques d'un parti qui se présente pourtant comme indépendantiste.

Pour ma part, j'avais toujours considéré comme une évidence que la revendication de la souveraineté politique et de l'accession à l'indépendance constituait le cœur même du projet d'A FANO TIÀ. Découvrir, après coup, que cette dimension essentielle ne figurait pas parmi les principes fondateurs du parti a profondément ébranlé la confiance que j'avais placée dans sa direction. Cette découverte a constitué, pour moi, une véritable rupture de confiance.

Pour autant, quelques jours plus tard, à l'occasion d'une réunion du Bureau politique d'A FANO TIÀ, en présence notamment de plusieurs ministres du Gouvernement de la Polynésie française, j'ai directement interpellé le président du parti sur le profond malaise que suscitait chez moi l'absence de ce que je considère comme la colonne vertébrale idéologique de tout mouvement indépendantiste : **la souveraineté politique** et **le droit à l'autodétermination**. Les explications qui m'ont alors été apportées, consistant essentiellement à me renvoyer au préambule des statuts d'A FANO TIÀ, n'ont nullement dissipé mes interrogations ni levé mes inquiétudes.

Enfin, je ne peux plus passer sous silence l'attitude continuellement méprisante et dédaigneuse que le président BROTHERSON a constamment manifestée à l'égard des élus de l'Assemblée de la Polynésie française. Cette attitude, largement dénoncée par des élus de toutes sensibilités politiques, est devenue l'une des caractéristiques les plus marquantes de sa manière de traiter les élus du peuple que nous sommes. Pour ce qui concerne les élus d'A FANO TIÀ, j'ai la conviction que nombre d'entre eux la subissent en silence, sans toutefois l'exprimer publiquement.

Les faits que je viens d'exposer ne constituent, à mes yeux, qu'une infime partie des frustrations accumulées depuis notre départ du Tāvini Huiraatira. Elles trouvent leur origine dans une gouvernance fondée sur des décisions prises unilatéralement, des consultations qui relevaient davantage de la façade que d'une réelle concertation et une absence manifeste de considération pour les avis, les propositions et les contributions de ses propres élus.

Dans ces conditions, vous comprendrez que je ne suis plus en mesure de poursuivre cette collaboration politique. Lorsque j'ai quitté le Tāvini Huiraatira, il n'a jamais été dans mon intention de contribuer à la création d'une formation politique dont les statuts ne font ni de la souveraineté politique ni du droit à l'autodétermination du peuple *mā'ohi* le fondement même de son identité idéologique.

Je demeure profondément indépendantiste et je continuerai à défendre, avec la même détermination, la souveraineté politique ainsi que le droit du peuple *mā'ohi* à l'autodétermination. Mes convictions politiques sont demeurées intactes. En conséquence, je ne souhaite pas poursuivre mon engagement au sein d'une formation politique dont l'orientation idéologique me paraît désormais s'écarter de ce que je considère être les principes essentiels du combat pour l'indépendance de notre pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Ena etu te Aroha,



Steve CHAILLOUX